

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
EPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الصحة
MINISTERE DE LA SANTE
الوكالة الوطنية للدم
AGENCE NATIONALE DU SANG



N° 894 / ANS / DG / 2024

AVIS DE CONSULTATION N° 07/2024

L'Agence Nationale du Sang, lance une consultation conformément aux articles 13, 14, 16, 19, 20 et 22 du décret Présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de Service Public et selon les articles 18 et de 19 la loi N°23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives Aux marchés Public.

1- OBJET DE LA CONSULTATION :

« L'Acquisition de matériel informatique pour l'année 2024 »

2- CONDITIONS D'ELIGIBILITE DU SOUMISSIONNAIRE

La présente consultation s'adresse aux fabricants, distributeurs (grossiste, détaillant) et aux importateurs activant dans le domaine de matériels informatique qui disposent des capacités techniques, et professionnelles pour mener à bien l'objet du présent cahier des charges :

- Agrément délivré par les services compétents pour les importateurs et les fabricants et / ou le registre de commerce électronique spécialisé dans le matériel informatique pour les distributeurs.

3- RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES :

Les soumissionnaires intéressés par la présente consultation ou leurs représentants dûment désignés peuvent retirer le Cahier des charges auprès du service des marchés publics et du contentieux de l'Agence Nationale du Sang, sise au : 15 route du Kadous Tixeraine -Bir Khadem, Alger à partir de la date d'affichage de la présente consultation.

4- DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

Conformément au décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

➤ **Dossier de candidature qui contient :**

- Déclaration de probité renseignée datée et signée selon le modèle joint en annexe.
- Agrément délivré par les services compétents pour les importateurs et le fabricant et / ou Copie de registre de commerce électronique spécialisé dans le matériel informatique pour les distributeurs.
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF).
- Copie d'attestation du numéro de statistique (NIS).
- C20 années 2023 dans le cas de non assujetti à la TVA délivré en 2024.
- Copie du relevé d'identité Bancaire (RIB).

➤ **L'offre technique qui contient :**

- Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » dater et signé.
- Engagement sur le Délai de la garantie
- Engagement pour le délai de livraison
- Engagement sur le respect des spécifications technique.
- Tout document (format papier ou électronique) permettant d'évaluer les spécifications techniques de chaque article de l'offre.

➤ **L'offre financière qui contient :**

- Le bordereau des prix unitaire (BPU) rempli, daté et signé selon le model joint en annexe.
- Détail estimatif et quantitatif (DQE) rempli, daté et signé selon le model joint en annexe.
- Facture pro-forma originale contenant la date, la raison sociale, le NIS, le RIB, l'Adresse et numéro de téléphone du contractant et du cocontractant, le montant doit comporter les prix en chiffres et en lettres, le cachet et la signature.

NB :

- L'identification du matériel est obligatoire : Préciser la marque de matériel sur la facture pro-forma ;
- Matériels exigés de bonne qualité et de premier choix.
- Respect des spécifications technique du présent cahier des charges ;
- Si le soumissionnaire ne respecte pas les conditions sus cité, l'offre sera rejetée ;

5- FORME ET PRESENTATION DE L'OFFRE :

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Les dossiers de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insères dans des enveloppes séparées et Cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une Autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

CONSULTATION N° 07/2024
« Acquisition de matériel informatique pour l'année 2024 »
« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluations des offres »

6- DUREE DE PREPARATION DES OFFRES :

La durée de préparation de l'offre est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la première parution de l'avis de Consultation.

Le service contractant peut avant la date de dépôt des offres s'il le juge utile, procéder à une prorogation de la durée de préparation des offres.

7- DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

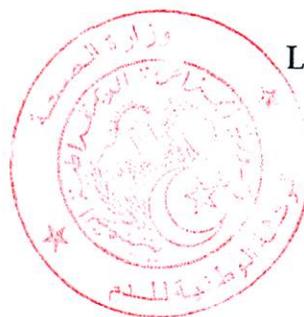
Conformément à l'article 66 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service publics, les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée des Préparations des offres de 8h30 à 13h00 à l'adresse suivante :

Agence Nationale Du Sang, service des marchés publics et du contentieux
Sise au 15, Route du Kadous Tixeraïne, Alger

- Date et l'heure d'ouverture des plis : 07 JUIL 2024 à 13h00.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour Ouvrable suivant.
- Tout pli ne respectant pas l'anonymat ou réceptionné hors délai sera rejeté.
- L'ouverture des plis techniques et financiers, se fera en séance publique à la date de dépôt des offres à 13h 00 au siège de l'Agence Nationale du Sang, en présence des soumissionnaires intéressés.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Fait à Alger, le 26 JUIN 2024

La Directrice Générale



المديرة العامة
صورية قوافديت